



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat



*Marsens, le 26 avril 2017*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Ouverture des premières prestations du FNPG Freiburg, le centre spécialisé en santé mentale pour les patients germanophones**

*Le RFSM inaugure à Fribourg les premiers services du FNPG Freiburg, un centre de santé mentale destiné exclusivement à la population germanophone du canton. La clinique de jour, l'offre de consultations ambulatoires ainsi que des groupes thérapeutiques sont désormais disponibles en un seul endroit, dans les locaux de l'ancien centre diocésain situé tout proche de l'HFR - Hôpital cantonal. D'ici 2018, le nouveau site rassemblera toutes les prestations psychiatriques et psychothérapeutiques pour les patients alémaniques du canton, dont des unités hospitalières pour un total de 40 lits dans une première étape.*

Pour Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat et présidente du Conseil d'administration du RFSM: « Le projet de centre germanophone constitue une amélioration essentielle de la prise en charge psychiatrique des patients dans notre canton, avec une offre complète qui sera disponible à Fribourg d'ici fin 2018. » En effet, le FNPG Freiburg doit permettre aux patients germanophones de bénéficier, sur un seul site, de l'ensemble des prestations développées par le RFSM.

Avec cette nouvelle localisation, la majorité de la population germanophone se trouve désormais dans un rayon de 20 km ou moins du nouveau centre, avec des gains de 25 à 30 km pour le trajet par rapport au site de Marsens et un accès en transport public facilité. Cette nouvelle antenne du RFSM est installée dans les bâtiments de l'ancien séminaire diocésain à Villars-sur-Glâne. Ce renforcement des prestations ambulatoires, avec le regroupement sur un site de la clinique de jour du Botzet, des consultations et des groupes thérapeutiques, sera suivi fin 2018 par la mise en service d'un hôpital.

Cette réforme relève d'exigences à la fois légales et thérapeutiques. La loi sur l'organisation des soins en santé mentale prévoit que chaque patient relevant d'une des deux langues cantonales puisse être traité directement dans sa langue, ce qui est fondamental et nécessaire en psychiatrie. La qualité d'un traitement en santé mentale repose en effet prioritairement sur la maîtrise de la langue du patient ainsi que sur la proximité de son environnement culturel et celle de ses proches. Ainsi, en psychiatrie, les prestations offertes dans la langue du patient sont tout aussi déterminantes que la spécialisation des professionnels sur les pathologies.

C'est pour améliorer et renforcer cette prise en charge que le Conseil d'administration du RFSM a décidé fin 2013 de concrétiser une stratégie devant mener à la mise en place d'une structure psychiatrique dédiée aux patientes et patients germanophones dans le canton de Fribourg. Pour y

parvenir, des collaborateurs et collaboratrices parlant l'allemand ont été engagés. Les équipes du FNPG Freiburg sont donc exclusivement germanophones.

Sur les 9'000 patientes et patients traités annuellement par le RFSM, actuellement seuls 12 % se déclarent germanophones, alors que les résidents de langue allemande représentent les 30 % de la population fribourgeoise. Le CSH à Marsens prend en charge chaque année, dans diverses unités, un total de 270 patients germanophones, soit 8'000 journées d'hospitalisation représentant 24 lits. Environ 150 patients germanophones, représentant 6'000 journées d'hospitalisation, se font traiter chaque année dans les cliniques psychiatriques, principalement bernoises (ce qui correspond à environ 17 lits par année). La création du centre germanophone permettra de développer et de renforcer les prestations pour tous ces patients à Fribourg.

Les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments se montent à 7 millions de francs pour la première étape (ambulatoire et clinique de jour) et à 16 millions de francs pour la seconde (centre hospitalier), financés pour moitié par le RFSM et pour moitié par un établissement bancaire.

#### **Contact et informations**

—

##### **DSAS**

Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des Affaires sociales, tél. +41 (0)26 305 29 04

##### **RFSM**

Dr Armin Kratzel, médecin directeur adjoint, tél. +41 (0)26 305 76 08

Dr Luca Rampa, médecin adjoint, tél. +41 (0)26 305 89 49

Serge Renevey, directeur général, tél. +41 (0)26 305 77 00

Battiste Cesa, responsable de la communication RFSM, tél. +41 (0)26 305 98 38, mobile +41 (0)78 843 00 32